

Réunion conjointe du Conseil d'orientation de l'ONU-REDD et du Comité des Participants du FCPF

Ordre du jour provisoire

Mardi 27 mars 2012

Granados Park Hotel, Avenida 15 de Agosto y Estrella, Asunción, Paraguay
<http://www.granadospark.com.py/>

1. Ouverture	
08:30	1a. Allocution de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> i. Allocution de bienvenue des coprésidents (Rodrigo Mussi, Paraguay et John Verdieck, États-Unis) ii. Discours de Monsieur Oscar Rivas, ministre de l'Environnement du Paraguay
09:00	1b. Examen de l'ordre du jour de la réunion
2. Avancées de l'harmonisation du soutien à la préparation nationale à la REDD+	
09:15	2. Enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre des Programmes nationaux et des Propositions de mesures pour la préparation (facilitation du coprésident) <ul style="list-style-type: none"> i. Panel (Représentants du Cambodge, de l'Équateur, de la République démocratique du Congo et du Panel consultatif technique du FCPF)
10:30	<i>Pause-café</i>
3. Renforcement de l'appui technique aux pays	
10:45	3a. Mise à jour sur l'évaluation des besoins des pays (Thais Linhares-Juvenal, Neeta Hooda et Harrison Kojwang, Consultant)
11:30	3b. Définition de l'état de préparation : mise à jour sur le R-Package et sur la collaboration FCPF/ONU-REDD (Alexander Lotsch et Clea Paz)

12:00	<p>3c. Renforcement de l'appui à l'engagement des OSC, des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts dans le processus de préparation à la REDD+ (facilitation de Charles McNeill)</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Mise à jour sur les lignes directrices conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD en matière d'engagement des parties prenantes (Charles McNeill) ii. Mise à jour sur les lignes directrices en matière de consentement préalable, libre et donné en connaissance de cause du Programme ONU-REDD (Nina Kantcheva) iii. Mise à jour sur les dialogues régionaux et internationaux du FCPF avec les peuples autochtones (Soikan Meitiaki) iv. Inventaire des activités du FCPF, de l'ONU-REDD et du PIF d'appui aux OSC, aux populations autochtones et aux autres communautés tributaires des forêts (Haddy Sey, Nina Kantcheva et Joshua Lichtenstein) <ul style="list-style-type: none"> • Programme du FCPF de renforcement des capacités des OSC • Travail futur conjoint du FCPF et de l'ONU-REDD sur les consultations et le renforcement des capacités des populations autochtones
13:15	<i>Déjeuner</i>
4. Échange de connaissances sur la préparation à la REDD+	
14:15	<p>4a. Échange de connaissances sur le MRV communautaire y compris le travail effectué par l'ONU-REDD et le FCPF et expériences nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Introduction et facilitation (Alexander Lotsch et Haddy Sey) ii. Panel (Représentants du Népal, de la Tanzanie et du Vietnam) iii. Suivi forestier participatif (Danilo Mollicone)
15:15	<p>4b. L'aspect foncier dans le contexte de la REDD+ (facilitation de Gry –Asp Solstad)</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Panel (Représentants de RRI, de la FAO, des populations autochtones et du Mozambique)
16:00	<i>Pause-café</i>
16:30	<p>4c. Leçons des PSE pour les systèmes de distribution de bénéfices de la REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Introduction et facilitation (Leonel Iglesias et Tim Clairs) ii. Panel (Représentants du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique et du Vietnam)
5. Autres mises à jour	

17:30	5a. Mise à jour sur le document conjoint rédigé par les secrétariats du FCPF, du FEM, du PIF et de l'ONU-REDD (Benoît Bosquet)
17:45	5b. Présentation des conseils préalables sur les sauvegardes en matière de biodiversité de la REDD+ et indicateurs proposés pour les impacts sur la biodiversité et les communautés autochtones et locales (Tim Christophersen, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique)
6. Clôture	
18:15	6. Récapitulatif et discours de clôture (Benoît Bosquet et Yemi Katerere)
18:30	<i>Fin de la réunion</i>
19:30 à confirmer	<i>Départ des participants du FCPF et de l'ONU-REDD pour le dîner offert par le gouvernement du Paraguay</i>

Réunion conjointe du Conseil d'orientation de l'ONU-REDD et du Comité des Participants du FCPF

Ordre du jour annoté

Session 2 (Enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre des Programmes nationaux et des Propositions de mesures pour la préparation)

À ce jour, les Programmes nationaux de 14 pays ont été approuvés par le Conseil d'orientation et 13 sont en cours d'exécution dans le cadre du Programme ONU-REDD. Par ailleurs, les R-PP de 23 pays ont été évalués et ont reçu un financement du Comité des Participants dans le cadre du FCPF. En résultat, plusieurs leçons de conception et de mise en œuvre peuvent être tirées. Un panel examinera les principaux enseignements, défis et opportunités associés à la conception et à l'exécution des Programmes nationaux et des Propositions de mesures pour la préparation et fournira aux participants une opportunité d'enseignement mutuel à travers un dialogue et une compréhension commune des problèmes.

Session 3a (Mise à jour sur l'évaluation des besoins des pays)

À sa sixième réunion, le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a mis en place un processus d'engagement des pays et des parties prenantes dans une évaluation des besoins nationaux pour la préparation à la REDD+. Cette évaluation est aujourd'hui effectuée de manière conjointe avec le FCPF sur la base de la recommandation d'une évaluation rapide des besoins par le Comité des Participants du FCPF lors de sa réunion à Berlin. Le Conseil d'orientation de l'ONU-REDD a créé un groupe de travail en charge de l'évaluation des besoins des pays. Ce groupe de travail comprend des représentants des pays partenaires de l'ONU-REDD, des pays bailleurs, des agences participantes de l'ONU, de la FMT du FCPF, des organisations de la société civile et des populations autochtones.

L'objectif global de l'évaluation des besoins des pays est d'identifier les besoins techniques, institutionnels et financiers des pays partenaires de l'ONU-REDD et du FCPF afin de finaliser leur étape de préparation à la REDD+ (phases I ET II) selon la définition des Accords de Cancun.

Les objectifs spécifiques sont :

- iii. De développer une méthodologie d'évaluation des besoins des pays.
- iv. De réaliser une évaluation rapide des besoins des 52 pays partenaires de l'ONU-REDD et du FCPF
- v. De réaliser une évaluation approfondie des besoins de 6 pays partenaires sélectionnés, sur la base des informations rassemblées lors de visites de terrain.

Le Secrétariat du Programme ONU-REDD et la FMT du FCPF seront informés des avancées. La méthodologie de l'évaluation des besoins ainsi que le mode de synthèse des résultats de l'évaluation seront ensuite présentés par les consultants qui dirigent ce processus.

Documentation : Version provisoire de la méthodologie de l'évaluation des besoins des pays disponible sur le site du Programme ONU REDD <http://www.un->

redd.org/PolicyBoard/8thPolicyBoard/tabid/78556/Default.aspx (Session III) et sur le site du FCPF <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/484>

Session 3b (Définition de l'état de préparation : mise à jour sur le R-Package et sur la collaboration FCPF/ONU-REDD)

Une fois la préparation suffisamment avancée, les pays REDD peuvent choisir de soumettre un R-Package à l'évaluation du Comité des Participants du FCPF. Conformément à l'objectif du Fonds de préparation du FCPF, le R-Package définit les éléments majeurs des actions préliminaires sur la REDD+ et aide à déterminer si le pays a franchi les étapes importantes ainsi qu'à identifier les lacunes (financières, techniques, de capacités) à combler.

L'Équipe de gestion (FMT) du FCPF et un groupe de travail des Participants du FCPF ont développé un cadre provisoire de structure et d'évaluation du R-Package. La FMT a distribué le 31 décembre 2011 une version provisoire d'une note conceptuelle sur le contenu et l'approche d'évaluation du R-Package (Note 2011-14 de la FMT) aux pays REDD, aux bailleurs, aux observateurs et à l'ONU-REDD pour commentaires. Il a été généralement admis :

- (i) Que le R-Package doit englober la série complète d'activités de préparation à la REDD+ (et non les seules activités financées par le FCPF) et inclure le travail financé par l'ONU-REDD (dans les pays participant aux deux programmes)
- (ii) Que le R-Package ne doit pas alourdir les obligations de notification des différents programmes
- (iii) Que le FCPF doit rechercher une synergie et une cohérence avec les activités réalisées dans le cadre du Programme ONU-REDD.

Parallèlement, les commentaires reçus montrent des divergences de vues sur différents aspects importants du R-Package, notamment le cadre d'évaluation. Il apparaît également que les pays REDD devraient jouer un rôle plus marqué dans la définition de l'état de préparation à la REDD+ et de l'approche d'évaluation du R-Package.

Au cours de cette session, la FMT du FCPF et le Secrétariat du Programme ONU-REDD informeront les membres du Comité des Participants du FCPF et du Conseil d'orientation de l'ONU-REDD des discussions en cours sur le R-Package et des aspects pertinents pour la collaboration à ce sujet entre les deux programmes.

Documentation : La Note 2012-2 de la FMT résume les commentaires reçus sur la Note conceptuelle initiale sur le contenu et l'approche d'évaluation du R-Package (Note 2011-14 de la FMT). Les deux notes et une matrice de commentaires se trouvent sur la page consacrée à la PC11 du FCPF à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/375> (point 4 de l'ordre du jour).

Session 3c (Renforcement de l'appui à l'engagement des OSC, des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts dans le processus de préparation à la REDD+)

Mise à jour sur la version provisoire d'un document conjoint du FCPF et du Programme ONU-REDD sur les lignes directrices en matière d'engagement des parties prenantes dans la préparation à la REDD+ en

examinant particulièrement la participation des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts : Un des principaux domaines de collaboration entre FCPF et le Programme ONU-REDD a été d'harmoniser les directives en matière d'engagement des parties prenantes, spécifiquement l'engagement des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts au niveau national et international. Cet exercice d'harmonisation a pour but d'améliorer la réalisation du processus de préparation à la REDD+ dans les pays où le FCPF et le Programme ONU-REDD interviennent. Ces lignes directrices ont été soumises à un processus de revue publique d'une durée d'un mois entre juin et juillet 2011 puis révisées. Le FCPF et le Programme ONU-REDD présenteront les dernières avancées sur ces lignes directrices.

Mise à jour sur les lignes directrices du Programme ONU-REDD en matière de consentement préalable, libre et donné en connaissance de cause : Le Programme ONU-REDD a suivi un processus rigoureux de consultation pour développer des lignes directrices sur le consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause. Trois ateliers régionaux ont été organisés en Afrique, en Asie Pacifique, en Amérique latine et Caraïbes entre juin 2010 et janvier 2011, réunissant plus de 150 représentants des populations autochtones et de la société civile en vue de préparer un guide sur le consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause. Ces consultations régionales ont abouti à une version provisoire des lignes directrices. Cette version a été soumise à une revue publique d'une durée de six semaines entre décembre 2011 et janvier 2012 et a suscité des commentaires de gouvernements, d'organisations de la société civile, de populations autochtones et d'agences des Nations Unies. Les 10 et 11 février 2012, le Programme ONU-REDD a organisé une réunion internationale de deux jours pour examiner et répondre aux principaux problèmes soulevés lors du processus de revue publique. Le Programme ONU-REDD présentera les avancées de ce processus et les lignes directrices et examinera les prochaines étapes pour appuyer le droit au consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause dans les pays du Programme ONU-REDD.

Mise à jour sur les dialogues : Lors de sa réunion d'octobre 2011 et en réponse aux requêtes effectuées dans le Plan d'action de Kuna Yala des populations autochtones sur le FCPF, le CP a approuvé un montant à hauteur d'un million USD pour financer la participation des OSC du Sud aux réunions de l'Assemblée des Participants et du CP ainsi que l'organisation de trois dialogues régionaux et d'un dialogue international avec les populations autochtones sur le FCPF. Les dialogues régionaux et le dialogue international seront organisés en coordination avec le Programme ONU-REDD et d'autres initiatives pertinentes régionales ou internationales sur la REDD+. Lors de la COP 17, le caucus mondial des peuples autochtones a décidé que des caucus régionaux seront organisés pour planifier les réunions et que les observateurs issus des populations autochtones auprès du CP du FCPF consolideront les résultats de ces réunions régionales et planifieront la réunion mondiale. Un observateur issu des populations autochtones fera une mise à jour sur les trois caucus régionaux organisés à ce jour (Amérique du Sud et centrale, Afrique et Asie) et sur les dialogues régionaux et le dialogue mondial.

Résultats de l'exercice d'inventaire du FCPF, du PIF et de l'ONU-REDD : Lors de cette réunion d'octobre 2011, le Comité des Participants du FCPF a demandé à la FMT de procéder à un exercice d'inventaire des activités qui reçoivent un appui des programmes actuels de renforcement des capacités des populations autochtones et des organisations de la société civile (OSC), tels que le mécanisme de subvention du PIF consacré aux populations autochtones et aux communautés locales et le travail du Programme ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes. Cet exercice a pour but d'identifier les activités et les besoins actuels et d'explorer les modalités de coordination de ces ressources de manière efficace et transparente. Cet exercice a été réalisé dans le but (i) de fournir un outil de coordination aux trois

programmes en vue d'une collaboration plus étroite et de la création de synergies et (ii) de permettre aux participants de prendre des décisions en connaissance de cause sur l'allocation de financement aux programmes, notamment le programme du FCPF de renforcement des capacités des populations autochtones et le nouveau programme du FCPF consacré aux OSC du Sud, le mécanisme spécial de subvention du PIF pour les populations autochtones et les communautés locales et le travail du Programme ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes. La FMT du FCPF et le Secrétariat de l'ONU-REDD présenteront les résultats de l'exercice.

Le Centre d'information de la Banque mondiale (BIC) a travaillé avec la FMT pour concevoir le programme de renforcement des capacités des OSC et fera une mise à jour sur le programme proposé de renforcement des capacités des OSC.

Mise à jour sur les procédures d'autosélection des populations autochtones (ONU-REDD) et des OSC (ONU-REDD et FCPF) : Les procédures d'autosélection des OSC du Sud pour participer aux réunions du CP/de l'AP du FCPF ont été facilitées par Environmental Defense Fund (EDF). Un représentant d'EDF présentera les avancées. Le Programme ONU-REDD présentera les avancées des procédures prévues d'autosélection des représentants des populations autochtones et des OSC au sein du Conseil d'orientation.

Session 4a (Échange de connaissances sur le MRV communautaire y compris le travail effectué par l'ONU-REDD et le FCPF et expériences nationales)

La FMT du FCPF et le Centro de Investigaciones en Geografía Ambiental, Universidad Nacional Autónoma de México ont organisé conjointement un atelier sur les liens entre le suivi communautaire et le MRV national pour la REDD+, qui s'est tenu à Mexico en septembre 2011. Soixante cinq personnes représentant 15 programmes nationaux de REDD+ en Afrique, en Asie et en Amérique latine, des organisations communautaires autochtones, des ONG et des équipes nationales de planification de la REDD+ ont présenté leurs activités, discuté des synergies et identifié les moyens d'utiliser les efforts de suivi communautaire en appui et en renforcement des systèmes nationaux de MRV.

Sur la base de cet événement, des panélistes de la Tanzanie, du Népal et du Vietnam présenteront lors de cette session leurs expériences en matière d'approches de suivi communautaire et l'engagement de communautés locales dans le suivi participatif des stocks forestiers/du carbone et dans le suivi de la biodiversité et d'autres activités de subsistance. La discussion avec les panelistes devrait susciter des nouvelles idées sur l'implication des populations autochtones et des communautés locales dans le développement des systèmes de MRV pour la REDD+ dans les pays du FCPF et de l'ONU-REDD.

Documentation : le rapport final de l'atelier de septembre 2011 sur les liens entre le suivi communautaire et le MRV national pour la REDD+ est disponible ainsi que toutes les présentations et tous les documents à www.ciga.unam/redd/events.

Session 4b (L'aspect foncier dans le contexte de la REDD+)

Bien que la REDD+ ne soit pas une initiative de réforme de la gouvernance, la faiblesse des dispositifs de gouvernance peut compromettre sa mise en œuvre et son succès. Le débat ne porte plus sur l'importance éventuelle de la gouvernance dans la conception et la mise en œuvre de la REDD+ mais sur la manière de développer les politiques et les lois souhaitées pour être sources de changement et de

définir clairement les rôles et les responsabilités des différents acteurs et institutions dans ce processus. Les systèmes fonciers aident à déterminer les liens entre les communautés et d'autres entités et les ressources naturelles. Ils identifient ceux qui peuvent utiliser les ressources, pour combien de temps et dans quelles conditions. Le manque de clarté des droits fonciers pose des défis importants pour la mise en œuvre des activités et des programmes dans les forêts du monde entier. L'urgence et l'envergure de la REDD+ exigent des systèmes fonciers solides. Un autre défi de la REDD+ porte sur les droits de propriété du carbone. La précarité des droits fonciers peut entraîner des conflits entre les intérêts concurrents des populations autochtones et des communautés tributaires des forêts qui sont marginalisées ou déplacées et exposées à la pauvreté.

Lors de cette session, les opinions d'un panel de pays et de représentants des populations autochtones, de RRI et de la FAO seront sollicitées.

Session 4c (Leçons des PSE pour les systèmes de distribution de bénéfices de la REDD+)

Le Costa Rica, l'Équateur et le Mexique ont lancé une initiative de coopération Sud-Sud sur les paiements des services environnementaux (PSE) pour la REDD+ à la COP16 à Cancun et ont présenté la première série de leçons des PSE pour la REDD+ à la COP17 de Durban. Ils feront une présentation sur l'évolution des programmes nationaux de PSE et d'incitations à la conservation en différentes formes d'incitations positives et leur contribution à la REDD+, par exemple en termes d'options de partage des bénéfices, de gouvernance, de modalités institutionnelles et de dispositions contractuelles. Ils communiqueront aux participants les détails de leur initiative dans le but d'identifier des pays partenaires potentiels et des actions dans le cadre de cette initiative. Le Vietnam présentera également ses expériences des PSE et du partage des bénéfices en comparant et en contrastant son expérience avec celle de l'Amérique latine et en soulignant les leçons pertinentes tirées d'autres pays.

Documentation : Tous les documents sur l'initiative Sud-Sud sont disponibles à <http://www.profor.info/profor/knowledge/south-south-learning-payments-environmental-services-redd-latin-america>.

Session 5b (Présentation des conseils préalables sur les sauvegardes en matière de biodiversité de la REDD+ et des indicateurs proposés pour les impacts sur la biodiversité et les communautés autochtones et locales)

La Convention sur la diversité biologique (CBD) examinera les sauvegardes de la REDD+ en matière de biodiversité et les indicateurs d'impacts sur la biodiversité et les communautés autochtones et locales à la SBSTTA 16 (30 avril au 5 mai 2012), pour une approbation à la COP 11 en octobre à Hyderabad. Les discussions seront basées sur la série d'ateliers de la CBD sur la REDD+ en 2011.

La CBD fera une présentation de 15 minutes pour informer les participants au sujet des conseils préalables sur les sauvegardes et sur les indicateurs proposés. Cet exposé sera suivi d'une discussion de 15 minutes.